

Nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **3 (1988)**

Heft 7: **Gazette**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NOUVELLES

La protection de la nature et la protection du patrimoine: Points communs et divergences

Par patrimoine on entend d'une façon générale un ensemble de phénomènes qui permettent à l'homme de s'identifier à un lieu et à la communauté qui y vit. C'est donc conformément à cette définition que la Ligue suisse du patrimoine national (LSP) s'est occupée depuis sa création en 1905 de la protection de la nature, du paysage, de l'habitat, de la danse populaire, des costumes régionaux, du dialecte et de l'artisanat. Au fil des ans certains domaines se sont détachés de la LSP et des organisations séparées ont été créées qui entretiennent toujours des relations plus ou moins suivies avec la LSP. La plus importante d'entre elles est la Ligue suisse pour la Protection de la Nature (LSPN) qui a été fondée à l'initiative de la Société helvétique des sciences naturelles et avec l'aide de la Ligue suisse du patrimoine national. La collaboration entre les deux associations est toujours très active ce dont témoigne la vente de l'Ecu d'or organisée en commun chaque année depuis 1946.

Nature - paysage - habitat

L'étroite collaboration entre les deux associations est rendue nécessaire par la nature même des sujets traités. La Ligue suisse du patrimoine national ne s'occupe plus de tous les domaines cités plus haut que recouvre la notion du patrimoine national, aujourd'hui elle concentre ses activités sur les aspects culturels de l'environnement immobile et visible dans la mesure où il est marqué par l'influence de l'homme. Dans les statuts cette tâche est considérée comme un objectif: "protéger les paysages, les lieux historiques, les monuments et les sites contre l'altération et la destruction". La Ligue suisse pour la Protection de la Nature créée en 1909 de son côté considère comme son but de "protéger la nature ... eu égard à la responsabilité de l'homme vis à vis de la nature" et de "protéger le paysage, afin d'assurer la sauvegarde de sites particuliers par une utilisation qui en respecte le caractère". D'une manière générale la LSPN désire sauvegarder la variété des espèces animales et végétales et leurs milieux, certaines formations géologiques et les bases naturelles de l'existence de l'homme.

Il semble donc que le paysage constitue le lien concret entre la protection de la nature et la protection du patrimoine et ceci est facile à expliquer: l'habitat trouve apparemment sa "raison d'être" dans le paysage qui l'entoure et l'utilisation du paysage influence de son côté la flore et la faune des zones proches et plus éloignées laissées à l'état naturel.

La Confédération tient compte de tout ceci dans ses inventaires. L'ISOS (Inventaire des sites construits à protéger en Suisse) attribue à la plupart des secteurs d'habitation des zones environnantes non-bâtissables et l'IFP (Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale) compte parmi les objets à protéger, tels les éléments géologiques, botaniques et zoologiques, également souvent les formes d'habitat.

Dans le langage de tous les jours comme dans les domaines juridiques et administratifs, la notion de "protection de la nature" et la notion de "protection du paysage" sont intimement liées et apparaissent presque toujours sous la dénomination commune

"protection de la nature et du paysage". L'art. 24 sexies de la Constitution fédérale précise que la protection de la nature et du paysage relève du droit cantonal et sert de base à la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN) qui à son tour prévoit la création de la Commission fédérale pour la protection de la nature et du paysage. Sur le plan administratif un service pour la protection de la nature et du paysage veille à ce que la Confédération remplisse ses devoirs dans ce domaine et constitue en même temps un lien avec les associations privées qui s'occupent de la protection de la nature et du paysage que ce soit directement ou indirectement.

L'exemple suivant montre l'intérêt des deux associations pour les mêmes sujets. La Ligue pour la protection du patrimoine national travaille à l'élaboration d'un PNR 16 sur la conservation des bâtiments agricoles et la Ligue suisse pour la Protection de la Nature a décidé en 1988 de concentrer ses efforts sur les méthodes de production agricole.

Au niveau du travail effectué par les spécialistes tout semble donc être bien coordonné mais en ce qui concerne le respect des efforts de sauvegarde au niveau politique le secrétaire général de la Ligue suisse du patrimoine national n'a pas toutes les raisons de se réjouir et ceci pour deux raisons.

To build or not to build ...

La première raison, la plus simple des deux, est juridique. La Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (qui ne plaît pas à beaucoup) fait une distinction très nette entre terrain constructible et terrain non-constructible ce qui a facilité bien des choses dans le domaine de la protection de la nature. C'est surtout dans les régions isolées que presque tous les espoirs se sont envolés de transformer des paysages de rêve en des paysages de béton, cela a bien sûr tout de suite réduit le danger de voir la nature être perturbée et détruite par des promoteurs irresponsables qui se sont alors lancés avec encore plus d'énergie à l'assaut d'innocents villages où les terrains à bâtir situés aux alentours des zones d'habitation sont des denrées rares et atteignent des sommes tellement faramineuses qu'il faudrait que leurs propriétaires fassent preuve d'une force de caractère titanesque pour ne pas céder à la tentation de vendre. La distinction entre terrain constructible et terrain non-constructible qui semble pourtant positive ne réussit pas à empêcher certains effets négatifs de la construction immobilière, c'est donc à la Ligue pour la protection du patrimoine national d'assumer la tâche qui incombait à la Ligue pour la Protection de la Nature, car désormais la garantie que représente la propriété et la très forte demande en constructions immobilières se livrent un combat sans pitié.

La deuxième raison qui rend difficile la sensibilisation de la population à la protection du patrimoine est que l'échelle des valeurs est différente s'il s'agit de nature ou s'il s'agit de culture.

L'homme n'est pas un animal

Il est aisé de comprendre que l'air pollué est nuisible à la santé, que les légumes ne poussent pas dans un sol empoisonné et que des forêts malades ne peuvent pas retenir les avalanches. Tout le monde admire la beauté des fleurs et des papillons et s'attendrit devant les animaux. D'ailleurs en général on associe la nature aux loisirs alors que les notions de construction ou d'habitat font tout de suite penser à un lieu de travail peu apprécié ou à un logement peu confortable. C'est justement là que la Ligue suisse du patrimoine national se heurte

à un problème, elle essaye de sensibiliser l'opinion publique au fait que l'aspect visible des zones d'habitation, des constructions, des intérieurs influe sur l'humeur et sur le comportement de l'être humain. Chacun d'entre nous a déjà constaté à quel point certaines personnes réagissent nerveusement à un cadre de travers, sont dans l'impossibilité de traverser de grands espaces ou paniquent dans une pièce étroite et comble. Une personne qui entre dans un café ne s'assoit pas sur la première chaise confortable qu'elle trouve, elle regarde autour d'elle et choisit un endroit qui lui plaît, c'est à dire qui correspond inconsciemment à sa conception de l'espace. Cela signifie que la forme des locaux publics peut favoriser les contacts entre les personnes ou les inhiber, certaines constructions attirent, abêtissent ou même font peur. Un logement peut être considéré comme un espace de jeu et un espace vital pour une famille mais aussi comme une protection contre les intempéries pour de la main d'oeuvre.

Le paysage est indivisible

La division de la protection de la nature et du paysage en trois domaines: nature, paysage et habitat est nécessaire à la délimitation des sphères d'activité des deux associations mais elle repose sur des définitions arbitraires comme la classification systématique des critères scientifiques pour la protection de la nature ou des aspects culturels pour la protection du patrimoine ou du paysage. La remarque faite plus haut concernant la protection de la nature "Tout le monde admire la beauté des fleurs et des papillons" est culturelle et la remarque sur la protection du patrimoine concernant le logement est vérifiable individuellement et donc, dans une certaine mesure, scientifique. Il faut donc recourir au dictionnaire pour obtenir une définition plus générale de la notion de paysage qui est au sens général l'impression globale et sensorielle (généralement visuelle) d'une partie délimitée de la surface de la terre et de la couche atmosphérique qui l'entoure y compris les eaux et les êtres vivants qui s'y trouvent. Cette définition caractérise un univers dans lequel l'homme satisfait son besoin de culture et de progrès.

Hans Gattiker, secrétaire général
de la Ligue suisse du patrimoine
national

* * * * *

La Ligue suisse du patrimoine national et l'application de son programme de formation - La LSP fait le bilan

C'est sous le titre "La Ligue suisse du patrimoine national et l'application de son programme de formation" que la LSP a organisé un séminaire de travail les 5 et 6 février 1988. Les responsables de toutes les sections de la LSP réunis au Schloss Hünigen à Konolfingen BE procédèrent à une analyse critique de la situation et discutèrent principalement des sujets concernant la formation, l'information, les conseils techniques et la collaboration avec les autorités.

Ce fut au critique en architecture, le zurichois Benedikt Loderer, de prendre le premier la parole et de dresser un tableau noir de la situation dans un

NOUVELLES

exposé parfois violent intitulé "Heimatschutz wozu?" au cours duquel il brossa l'évolution historique de la protection du patrimoine qu'il caractérisa d'anti-mouvement dont la génération des fondateurs désirait s'élever contre la détérioration de l'espace vital mais n'a pas pu empêcher l'alliance hérétique de l'utile et du laid.

Compromis ou mesures radicales?

Ensuite sur la base des statuts et des principes directeurs de la LSP, l'orateur a étudié le bien-fondé de la protection du patrimoine dans notre société actuelle en soulignant les contradictions, en soulevant certains problèmes délicats et en lui reprochant une tendance aux compromis. Mais toutes ces critiques n'ont pas empêché Benedikt Loderer, dans la troisième partie de son exposé, de reconnaître que le concept de protection du patrimoine est nécessaire parce qu'il agit comme une force moralisatrice, parce que sans lui la détérioration de notre environnement aurait pris des proportions alarmantes, "parce que nous ne désirons pas provoquer le déclin de l'humanité", parce que aujourd'hui la protection du patrimoine est de plus en plus considérée comme faisant partie d'un programme général de conservation des oeuvres d'art. C'est pourquoi Benedikt Loderer souhaite que la LSP opte pour une attitude plus radicale (interdiction de bâtir, remplacement du terrain utilisé pour la construction par la création de zones naturelles), prenne plus de recul par rapport au soutien apporté par la Confédération, se détache d'une certaine attitude qui consiste à oeuvrer dans l'espoir d'obtenir le prix Wakker et prône plutôt la restructuration de l'agglomération en un lieu où règne la qualité de la vie et la prise de mesures préventives afin de guérir le monde de son mal.

La Formation

Claude Juillerat, enseignant à Porrentruy et Hans von Gunten, recteur de l'EPF-Zurich, ont consacré leurs exposés aux problèmes de la formation. Claude Juillerat a parlé de la difficulté de "caser" un sujet aussi vaste et aussi complexe que la protection du patrimoine dans les emplois du temps déjà surchargés des élèves des écoles primaires, secondaires et professionnelles. Il a par contre fait remarquer que l'on avait réussi à inclure la protection de la nature et de l'environnement de façon tout à fait satisfaisante dans l'enseignement des sciences naturelles et qu'il y aurait toujours la possibilité d'étudier certaines questions relatives à la protection du patrimoine en cours d'histoire et de géographie, ce qui nécessiterait des enseignants motivés, disponibles et capables. Il serait également souhaitable que cet enseignement s'accompagne de visites, de semaines d'études, d'excursions et d'une collaboration extra-scolaire avec des groupes de jeunes. Afin d'intéresser toujours plus d'enseignants aux problèmes de l'environnement construit et donc aux problèmes de la protection du patrimoine, il serait souhaitable que des cours de formation soient organisés à leur intention de même qu'il serait souhaitable que des conférences aient lieu pour le grand public dans le cadre des Universités Populaires.

Au niveau universitaire, Hans von Gunten a fait remarquer qu'il existait deux nouvelles formations touchant au domaine de l'environnement, que la formation post-universitaire était encouragée et que l'EPF avait des projets de formation continue qui

NOUVELLES

devraient offrir des perspectives intéressantes à long terme, Hans von Gunten a fait ici allusion à l'introduction de cours de perfectionnement destinés aux praticiens pouvant également traiter de problèmes de protection du patrimoine. L'EPF s'attend à ce que les personnes intéressées lui fassent part de leurs suggestions à ce propos.

Les conseils techniques et l'information

"La protection du patrimoine ne peut se révéler efficace que si nous agissons avec crédibilité et abnégation et émettons des avis indépendants et désintéressés" voilà le point de vue du conseiller technique en chef de la LSP, Robert Steiner, exprimée au cours de son exposé "Die Bauberatung als Instrument des Heimatschutzes". Cet exposé fut l'occasion de montrer comment sont résolus dans la pratique les cas de protection du patrimoine. Au départ il est important de vérifier si les informations nécessaires sont disponibles et d'étudier la nature du cas. Ensuite il s'agit d'étudier la protection existante et la nécessité d'une protection accrue en tenant compte de trois critères: la conservation de l'objet, la protection de l'environnement et la conception de la rénovation. La LSP peut essayer d'imposer ses points de vue en faisant intervenir activement ses sections, en collaborant avec d'autres institutions ou en laissant ces dernières agir seules. Au niveau fédéral, cantonal et communal, des textes juridiques sont à la disposition de la LSP qui peut les interpréter et en faire usage. Le publiciste Marco Badilatti a ensuite conclu par son exposé "Vom Umgang mit den Medien" dans lequel il a traité de la complexité des relations dans notre société pluraliste et en a déduit la nécessité d'une politique suivie de l'information, élément nécessaire du travail de formation au sein de la LSP et a proposé dans ce domaine des recommandations pratiques.

L'avenir

Au cours des nombreuses discussions au sein des groupes ou de l'assemblée plénières, les participants au séminaire ont eu l'occasion de débattre des sujets présentés par les orateurs et ont exprimé un certain nombre de souhaits concrets pour l'avenir. Il a par exemple été demandé que la LSP devienne à long terme plus active dans les divers domaines de la formation, que soit créé une commission à cet effet afin que puissent être organisés des cours pour divers groupes spécifiques, des séminaires spécialisés sur des questions concernant la protection du patrimoine et touchant à la législation, à la planification et à la construction. La LSP aimerait ne plus agir repliée sur elle-même, aimerait avoir un impact plus étendu et plus spécifique au niveau politique et travailler plus souvent en collaboration avec d'autres organisations. Il serait également souhaitable dans l'avenir d'encourager la critique de l'architecture et de prendre plus en considération les problèmes que posent le droit d'appel et l'aménagement du territoire. Le contact avec les autorités laisse souvent à désirer et il serait nécessaire de l'intensifier tout en gardant présent à l'esprit les limites imposées par la politique. Il serait particulièrement important d'essayer d'exercer une influence sur les projets en cours de planification dans le sens souhaité par la protection du patrimoine, par exemple, en faisant partie des jurys des concours d'architecture et de planification. Une partie de ces revendications est en cours de réali-

sation, c'est d'ailleurs à ce sujet qu'ont été consacrés une série de brefs exposés et une exposition sur les activités des sections de la LSP dans les différentes régions de Suisse.

Marco Badilatti

* * * * *

ISOS - Inventaire des sites construits à protéger en Suisse - Remarques critiques à l'occasion du 15ème anniversaire de la création de l'ISOS

Les principes juridiques à la base du travail d'inventaire commencé en 1973/74 qui offraient au début essentiellement matière à des discussions d'ordre administratif font de plus en plus, au cours des dernières années, l'objet de discussions avec les spécialistes des divers cantons et avec les autorités. La Loi sur la protection de la nature et du paysage (LPN 1966) qui oblige la Confédération à établir des "inventaires des objets d'importance nationale" en fixe également les modalités juridiques. Cela est essentiellement valable pour la Confédération lors de la construction de bâtiments et d'installations lui appartenant en propre. Par contre la loi ne prévoit pas d'obligation juridique pour les inventaires effectués par les cantons, les communes ou les particuliers.

Ces modalités juridiques restreintes sont appréciées par certains cantons, elles sont ressenties comme une lacune par d'autres cantons où on se demande pourquoi entreprendre un tel inventaire quand on ne dispose pas des moyens et des possibilités pour sa réalisation ou pour l'application des mesures qui en découlent. Pourtant l'expérience des dernières années montre que les modalités juridiques ne sont pas si importantes car il y a toujours la possibilité de faire intervenir les forces d'influence politico-psychologique. Depuis que le Conseil fédéral a rendu obligatoire l'inventaire, entièrement dans 11 cantons, partiellement dans 2 cantons, il n'est donc plus possible d'éviter complètement sa réalisation en invoquant des arguments politiques. De plus en plus à l'initiative des cantons et même des communes le débat s'engage sur le bien-fondé de certaines mesures afin d'en éviter les conséquences. Même lorsque sur le plan légal il est relativement facile d'obtenir des interdictions de démolition et qu'il est possible de demander sans difficulté une expertise des projets de transformation et de construction, cela n'a pas de sens d'appliquer des mesures uniquement en vertu de la loi sans que les propriétaires soient convaincus de leur intérêt.

Au début de l'inventaire on est parti du point de vue que la conservation d'un ensemble de maisons, d'une partie de rue, d'une partie de village ou d'un quartier urbain, d'assez grande importance et de structure cohérente, n'était pas possible contre la volonté des habitants qui s'identifient avec des 'lieux' et ne pouvait donc réussir qu'avec leur engagement et leur aide. Où en sommes-nous aujourd'hui?

Certains concepts comme par exemple, espace vital ou qualité de la vie, étaient déjà en 1974 impossibles à concevoir scientifiquement alors qu'ils étaient encore "en vogue" parce qu'ils ne correspondaient pas à une définition précise. On ne peut en effet pas saisir le sens que revêtent les termes, qualité

de la vie ou identification, si on les dissocie du cadre socio-psychologique dans lequel évoluent les habitants d'un ensemble, d'une rue ou d'un quartier. Dans le cadre de l'inventaire il n'était pas possible pour des raisons de temps de recourir à une enquête auprès de la population comme Kevin Lynch avait été le premier à le faire. Il a donc fallu renoncer à ce que l'inventaire contribue directement à la conservation de la qualité de la vie et faire en sorte qu'il soit remplacé par un engagement des particuliers concernés là où ils habitent. Aucun inventaire ne peut avoir pour tâche d'influencer directement le profane et de le sensibiliser à notre héritage culturel, c'est le devoir des médias. C'est pourquoi l'ISOS tient tout particulièrement à ce que l'inventaire soit facilement accessible aux spécialistes et aux personnes intéressées afin d'en permettre une diffusion aussi étendue que possible.

Grâce aux relations continues entretenues avec les planificateurs et les architectes indépendants ainsi qu'avec les fonctionnaires spécialisés, il existe aujourd'hui dans chaque canton suffisamment de personnes qui connaissent les méthodes de l'ISOS, les utilisent pour leur travail personnel et qui se chargent donc, généralement dans le cadre d'un travail spécifique de planification, de traduire l'inventaire aux personnes concernées ou aux autorités communales. Compte tenu de l'obligation juridique restreinte un inventaire tel que l'ISOS ne peut avoir de sens ou d'intérêt que si on en fait un usage régulier grâce à une information bien établie.

Au début on pensait que cet inventaire apporterait une masse de renseignements informatifs, force est de constater que nous sommes loin du résultat escompté. La brochure sur l'ISOS parue en trois langues en 1981 n'a pas seulement décrit la méthode en détail, elle a, forte de cette découverte, consacré tout un chapitre aux limites de la méthode qui montre ce que cette méthode ne permet pas ou ne permet que de manière peu satisfaisante dans le cadre du propre domaine de recherche et où apparaissent les points faibles.

Depuis que la méthode a été définie et que la brochure est parue, on a pu améliorer bien des détails. Pour tous les inventaires importants qui durent depuis plusieurs années voire plusieurs décennies on se trouve partagé entre deux solutions: réviser la méthode ou s'en tenir à la méthode choisie à l'origine. Quelques expériences peuvent être déjà appliquées dans les cantons qui ne sont pas encore ou qui ne sont qu'en partie inclus dans l'inventaire (St-Gall, Grisons, Vaud et Tessin) ou être prises en considération dans les publications sur les sites d'importance nationale (c'est le cas pour les cantons de Genève, de Schaffhouse et d'Argovie, des publications sont en cours de préparation pour les cantons d'Uri, de Schwyz, de Glaris et de Thurgovie). D'autres expériences malgré leur valeur n'ont pas pu être prises en considération en raison des conséquences qu'elles auraient eues. Elles peuvent être transmises aux spécialistes des sites lors de discussions ou par des articles afin d'éviter que soient commises les mêmes erreurs.

Sybille Heusser
Architecte diplômée (EPF-Zurich), ISOS

* * * * *

NOUVELLES

L'Association des musées suisses (AMS)

"Chaque mois un nouveau musée, un musée pour 10'000 habitants, 9 millions de visiteurs".

De telles informations réjouissantes caractérisent une époque particulièrement favorable aux musées et ceci pas seulement en Suisse. La raison de cet engouement pour les musées sont complexes mais ont un dénominateur commun: la recherche de valeurs sûres à une époque de changements constants et de progrès rapides et le besoin de protection pour compenser un certain isolement dans un monde basé sur la technique et le matérialisme (Odo Marquard). C'est ce qui explique le succès des petits musées faciles à visiter. S'il on fait exception de quelques grands projets et du petit nombre des musées spécialisés, tous les nouveaux musées sont presque tous des musées régionaux dont le nombre aujourd'hui s'élève à environ 300, donc près de la moitié des 640 musées que compte notre pays.

Bien des choses se sont passées dans le monde des musées au cours des dernières années. Une nouvelle muséologie a vu le jour qui réfléchit de manière critique, remet en question, cherche à rajeunir ces temples vénérables que sont bien des musées et voit son travail couronné de succès. Bien trop longtemps les musées ont consacré leurs efforts à collectionner des objets et à les étudier au détriment de l'exposition. Les collections poussiéreuses, les "Défense de toucher", "Défense de parler à voix haute", "Défense de photographier", l'étude approfondie et donc suspecte d'un objet, les pièces de collection conservées dans des trésors à l'abri des yeux des visiteurs, tout cela sera bientôt de l'histoire ancienne. Des groupes de travail spécialisés dans les techniques d'exposition font dorénavant en sorte de créer un environnement favorable aux visiteurs: des informations graphiques attrayantes, brèves et compréhensibles renseignant sur l'évolution ou l'histoire d'un objet, des moyens audio-visuels permettant d'approfondir et de mieux comprendre des informations, des programmes destinés aux jeunes visiteurs, élaborés par des pédagogues.

C'est dans ce monde de la muséologie que nous venons de décrire dans les grandes lignes qu'évolue l'Association des musées suisses (AMS) créé en 1966. Cette Association compte environ 400 membres parmi lesquels tous les grands musées de Suisse. Selon les statuts son but est de:

- réunir en association les musées, jardins zoologiques et jardins botaniques de Suisse et de la Principauté du Liechtenstein, de les représenter dans leur ensemble à l'égard des tiers, en particulier des autorités et des institutions, ainsi que de prendre en charge leurs intérêts communs, en Suisse comme à l'étranger;
- de veiller à l'utilisation du terme de "musée";
- d'encourager les rapports entre les membres dans leurs domaines respectifs ainsi que les échanges d'expériences;
- d'être le lien entre les musées suisses et le 'Conseil international des musées' (ICOM).

Le deuxième point sus-mentionné a été rajouté lors de la récente révision des statuts afin d'éviter que des institutions dont les critères ne correspondent pas aux nôtres (posséder une collection propre d'une certaine valeur culturelle, organiser des exposi-

NOUVELLES

tions, être ouvert au public, ne pas réaliser de profit financier) ne puissent pas s'appeler "Musée".

Les tâches principales de l'Association des musées suisses sont l'organisation de l'assemblée annuelle et de séminaires de travail sur les thèmes les plus divers touchant à l'activité des musées comme par exemple, la conservation de photographies, la manipulation des objets d'art, les musées et les médias ou la sécurité. Le dernier séminaire a été organisé en allemand et en français en collaboration avec le centre NIKE. Cette excellente expérience va se poursuivre puisque en 1988 sera organisé le premier programme de formation pour les conservateurs de musées non-professionnels. Dix séminaires répartis sur deux ans donneront à ces guides une formation de base dans les domaines suivants: la connaissance des pièces de musées, l'acquisition, la conservation, les expositions permanentes, les expositions tournantes, la sécurité, la publicité, les visiteurs.

L'Association des musées suisses va également s'occuper de la banque de données culturelles et artistiques suisse, projet créé à l'initiative de l'Académie suisse des sciences humaines pour l'informatisation et l'échange des données dans le domaine de l'art plastique et de l'art appliqué. Un premier rapport d'experts a été effectué et sera prochainement soumis à la réalisation d'un responsable de projet. Nous espérons recevoir l'appui financier nécessaire de la Confédération pour ce programme particulièrement important qui permettra d'effectuer un inventaire des possessions des musées suisses.

Toutes ces activités et bien d'autres encore qu'il serait utile d'entreprendre devraient un jour (le rêve d'un président optimiste!) être du ressort d'un institut suisse des musées comme le proposait d'ailleurs en 1975 le rapport Clottu ...

Secrétariat de l'AMS: Mme Verena von Sury-Zumsteg, Baselstrasse 7, 4500 Soleure
Tél.: 065/23 76 10 (le jeudi)
Président: M. Martin R. Schärer, Alimenterium, case postale 13, 1800 Vevey
Tél.: 021/924 41 11

Martin R. Schärer

* * * * *

Journée d'information de l'AMS

Le 13 juin 1988 l'Association des musées suisses organisera une journée d'information pour les musées et en profitera pour présenter le projet "Vers une banque de données culturelles et artistiques suisse" élaboré dans le cadre de l'Académie suisse des sciences humaines. Il s'agit principalement de donner la possibilité aux musées de poser des questions aux auteurs de ce projet ainsi qu'à ceux qui en sont les initiateurs (l'AMS et l'ASSH). Cette journée sera l'occasion de décrire les grandes lignes du déroulement de ce projet et d'attirer l'attention sur des expériences du même genre effectuées dans

d'autres domaines (archéologie, architecture) et contribuera certainement à ce que ce projet se réalise avec un maximum de collaboration et de coordination.

MB

Journée d'information

Date : 13 juin 1988
Lieu : Hotel Bern, Zeughausgasse 9, 3011 Berne
de 10.00h à 16.00h
Inscription: ASSH, Hirschengraben 11, case postale
2535, 3011 Berne
Tél.: 031/22 33 76

* * * * *

NFPNR focus - Bulletin d'information des programmes nationaux de recherche

Grâce au lancement à l'automne dernier d'une 5ème série de programmes nationaux de recherche, le nombre des projets est maintenant de 29. Le Conseil fédéral a demandé au PNR de contribuer à résoudre les problèmes urgents d'importance nationale, ce qui lui donne l'occasion de traiter des sujets très variés, il n'y a pour ainsi dire pas de domaine de la recherche scientifique qui ne fasse pas l'objet d'un ou de plusieurs programmes nationaux de recherche.

Deux caractéristiques distinguent les projets du PNR des projets traditionnels de recherche:

- une méthode de travail basée sur la réalisation concrète des découvertes,
- la collaboration spécifique de plusieurs disciplines scientifiques dans le cadre d'un programme général cohérent dirigé par un responsable et auquel collabore un groupe d'experts.

La réalisation concrète et la collaboration interdisciplinaire exigent que la communication interne et externe fonctionne bien. C'est à cet effet qu'a été créé le bulletin d'information "NFPNR focus" qui paraît trois fois par an.

"NFPNR focus" informe sur les différents projets de recherche, répertorie les manifestations et les publications d'intérêt général, communique des informations intéressantes du Fonds national et du Programme national de recherche, facilite les contacts entre les personnes directement engagées dans les programmes de recherche et les personnes extérieures intéressées, actives dans les milieux de la politique, de l'économie et de la culture.

Pour obtenir un abonnement gratuit à "NFPNR focus", s'adresser au service de presse du PNR, Fonds national suisse, Wildhainweg 20, Case postale 2338, 3001 Berne, (Tél.: 031/24 54 24, Mme Jungo).

Marco Iten

* * * * *

Fondation de l'Association de soutien au NIKE

Dix associations et institutions s'occupant de la conservation des biens culturels en Suisse et comptant à elles toutes environ 40'000 membres ont fondé le 21 mars dernier l'Association de soutien au NIKE.

L'assemblée constituante a entre autres adopté les statuts de l'Association et nommé son premier comité au sein duquel ont été élus: président, le Conseiller national Anton Keller, vice-président, Claude Lapaire, président du groupe d'experts du PNR 16, secrétaire, Johannes Fulda, secrétaire général du conseil des écoles polytechniques fédérales, trésorier, Heinz Lindenmann, directeur-adjoint de banque et assesseur, Martin Fröhlich, directeur du projet NIKE.

Les statuts décrivent les objectifs de l'Association comme suit: "L'Association remplit sa fonction en se chargeant de réunir, d'élaborer et de diffuser les informations relatives à la conservation des biens culturels matériels. Elle se considère comme un instrument de travail pour spécialistes et un lieu de rencontre pour toutes les personnes intéressées par la conservation du patrimoine culturel. Elle jette un pont entre différentes disciplines et met en rapport les personnes poursuivant le même but. L'Association favorisera en particulier les contacts entre les spécialistes et les médias, qu'elle soutiendra directement en leur fournissant des conseils et des informations. Elle informera les autorités et la population des problèmes de la conservation du patrimoine culturel et s'efforcera de mieux les y sensibiliser". (Art. 2.2)

Peu de temps après sa création, l'Association de soutien au NIKE déposait une requête auprès du Chef du Département fédéral de l'intérieur, le Conseiller fédéral Flavio Cotti, en vue de l'obtention d'une contribution financière annuelle. C'est avec joie et satisfaction que, début mai, nous avons pris connaissance de la réponse positive du Chef du Département qui écrit entre autres dans sa lettre: "Tout d'abord nous aimerions vous préciser à quel point nous pensons qu'il est important de continuer à faire fonctionner un service d'information qui jusqu'à présent a fourni un excellent travail. Comme la structure de l'Association de soutien au NIKE le montre, sa création correspond à un réel besoin. Il nous semble extrêmement important de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de la conservation des biens culturels". Pour 1989, la Confédération prend à sa charge une partie des frais du NIKE grâce à l'octroi d'un montant substantiel. L'Association de soutien s'est également adressée aux gouvernements des cantons, aux villes de grande importance, aux fondations et aux particuliers. Grâce à des apais aussi divers, NIKE espère pouvoir continuer à accomplir sa tâche avec engagement et joie.

Vo

* * * * *

ICOMOS - Assemblée générale à Lausanne en 1990

En octobre dernier l'ICOMOS a tenu sa 8ème assemblée générale à Washington DC. La section nationale suisse représentée par son président l'architecte Claude Jaccottet et cinq de ses membres a ainsi pu présen-

NOUVELLES

ter la candidature de la Suisse à l'organisation de la 9ème assemblée générale en 1990. C'est sous acclamation que l'assemblée de Washington a décidé de tenir à Lausanne sa 9ème assemblée générale qui sera également l'occasion de fêter le 25ème anniversaire de l'organisation, l'occasion donc de faire un bilan.

Les préparatifs de cette grande manifestation ont déjà commencé. 600 délégués du monde entier sont attendus à cette assemblée qui aura lieu du 3 au 11 octobre 1990 au Palais de Baulieu à Lausanne. Après cette date quatre jours seront prévus au programme pour les excursions et les visites.

Le séminaire organisé fin avril à la suite de l'assemblée générale annuelle de la section nationale suisse de l'ICOMOS a déjà permis de commencer les préparatifs. Les 30 membres de l'ICOMOS présents à ce séminaire à Löwenberg près de Morat ont discuté trois points essentiels:

- la collaboration internationale,
- la restauration et la rénovation: discussion en vue d'uen (nouvelle?) interprétation de la "Charte de Venise",
- la formation spécialisée.

Les prochaines semaines et les mois à venir seront consacrés à l'élaboration détaillée du programme et au règlement des détails d'organisation de cette importante manifestation.

Les conclusions de ce séminaire seront publiées dans les "Nouvelles" de la section nationale suisse. Nous demandons à tous les membres de l'ICOMOS ainsi qu'à toutes les personnes intéressées de participer activement à la planification et à l'organisation de cette manifestation d'une importance exceptionnelle pour la Suisse.

Adresses: Claude Jaccottet, président d'ICOMOS, section nationale suisse, 6 rue de l'horloge, 1095 Lutry
Tél.: 021/39 14 11

Monica Bilfinger, secrétaire d'ICOMOS, section nationale suisse, c/o NIKE, Marktgasse 37, 3011 Berne
Tél.: 031/22 86 77

Vo

* * * * *

"La croisée des chemins", une série d'émissions de Radio Suisse Romande

Depuis le début de l'année, dans le cadre d'"Espace 2", La Radio Suisse Romande diffuse chaque samedi de 16h30 à 17h00 une série d'émissions intitulée "La croisée des chemins" produite par Yves Court qui en définit les objectifs: "La croisée des chemins" part à la découverte de paysages ou de notre patrimoine en danger ou à sauvegarder. Défense du patrimoine est pris ici dans un sens très large: tel ou

NOUVELLES

tel moment, mais aussi toute une richesse naturelle ou culturelle, comme par exemple le chemin de fer du Tonkin de la première émission du 9 janvier 1988".

Fin janvier déjà, Yves Court a permis à NIKE de présenter ses tâches, ses objectifs et ses activités, lors de cette émission, Bernhard Furrer, conservateur des monuments de la Ville de Berne a également pris la parole et posé le problème de l'avenir du cinéma bernois "Splendid" (voir GAZETTE NIKE no 3, mai 87, page 20 et suiv.). Pour bien d'autres sujets encore NIKE a participé à la planification. L'émission a d'ores et déjà conquis sa place dans la grille des programmes de RSR 2. La collaboration du public est particulièrement satisfaisante, grâce aux auditeurs, des suggestions et des propositions de sujets sont faites et toutes ces idées sont réalisées dans la mesure du possible.

Vo

* * * * *

UNESCO: Nouveau bulletin d'information: "Art Nouveau/Jugendstil - Newsletter"

"Art Nouveau /Jugendstil Newsletter" est le titre d'un nouveau bulletin d'information de l'UNESCO en langue anglaise, dont le premier numéro a été publié à la fin de l'année dernière. Le bulletin édité par la Commission nationale allemande pour l'UNESCO, coordinatrice du projet UNESCO "Architecture Art Nouveau", paraîtra dorénavant à intervalles irréguliers. Y seront traités des problèmes actuels de la protection des monuments historiques en relation avec l'architecture Art Nouveau ainsi que des travaux récents de recherche dans ce domaine. Des spécialistes (architectes, artisans, entreprises), de nouvelles publications, l'établissement de listes de monuments historiques y seront également mentionnés.

Contenu du no 1/87: News and Reports: Statement on the Art Nouveau / Jugendstil Project / First Plenary Meeting at Heiligkreuztal / Fundamental Questions Concerning the Future Work / Alesund Meeting / Information and Documentation / Gaudis Bodegas Güell Endangered / Urgent Cases of Belgium and Netherlands. Articles: Reconstruction of the Hotel Metropol in Moscow by A. Erofeev / St. Nicholas Church in the KIAMZA Settlement (North of Moscow) by M. Nas-hokina.

Des numéros individuels à l'essai de l'édition 1/87 peuvent être obtenus auprès de la Commission nationale suisse de l'UNESCO, Eigerstrasse 71, 3003 Berne, Tél.: 031/61 35 40.

Des articles rédigés par des spécialistes en architecture Art Nouveau de Suisse traitant notamment les sujets ci-après sont à adresser directement à l'éditeur responsable (uniquement en anglais): Travaux d'entretien et de restauration (problèmes et progrès) / cas d'urgence / recherches / exemples de préservation et conservation / listes d'experts / nouvelles publications / échanges d'information.

Adresse: Dr Hans-Dieter Dyroff, Commission nationale allemande pour l'UNESCO, Colmantstrasse 15, D - 5300 Bonn 1
Tél.: 0049228/63 15 91

Vo

* * * * *

Concours Europa Nostra: une distinction pour Soleure

Dans le cadre de la "Campagne européenne pour l'espace rural" lancée par le Conseil de l'Europe, EUROPA NOSTRA a organisé un concours et désigné mi-mars les gagnants.

Les villes et les villages ayant fait des efforts particuliers pour la conservation de leur structure urbaniste ont pu participer à ce concours qui stipulait que les mesures prises devaient avoir été réalisées entre 1975 et 1987, totalement ou en grande partie grâce à l'aide des pouvoirs publics. Plus de 200 candidatures ont été soumises au jury qui a désigné des gagnants dans trois catégories: A) les villes de plus de 300'000 habitants, B) les villes de plus de 30'000 habitants et C) les villes et les villages de moins de 30'000 habitants.

Dans la catégorie B, une ville suisse, Soleure, a obtenu le Diplôme de mérite. La ville des Ambassadeurs a reçu cette distinction pour la transformation de l'ancienne école du 'Klosterplatz' construite par l'architecte Gaetano Matteo Pisoni en un musée d'histoire naturelle, pour l'agrandissement de la zone piétonnière de la vieille ville, pour la création de jardins et pour la construction d'une place publique.

Vo

* * * * *

L'art baroque au Tessin - un congrès de l'Association suisse des historiens d'Art

En 1983 l'Association suisse des historiens d'art a tenu son assemblée générale au Tessin et c'est à Locarno qu'aura lieu les 21, 22, 23 octobre prochains le congrès "L'art baroque au Tessin - l'abondance des exemples européens et la multitude des applications locales (Il Barocco in Ticino - la recezione di modelli e repertori Europei e la loro applicazione nell'ambito locale)".

Voici ce qu'écrit l'Association suisse des historiens d'art à ce propos: "Il nous semble important d'étudier l'intégration des formes et des modèles, leurs applications locales et leurs modifications parfois même leurs métamorphoses, leurs liens avec les formes autochtones de création artistique dans les domaines particuliers de l'architecture et de l'artisanat d'art et ceci dans une région qui a été profondément marquée par l'émigration des artistes et, où le retour temporaire ou définitif des artistes, des artisans et des commerçants dans leur pays

d'origine a eu pour conséquences le flux et le reflux d'un large répertoire des formes.

Ce mouvement d'émigration vers le nord, l'est et le sud de l'Europe et le retour au pays d'émigrés ne sont pas les seuls à avoir eu une influence sur bon nombre d'oeuvres au sud du Gothard, les mouvements migrateurs au sein de la région, d'une région à l'autre et d'une vallée à l'autre (nous pensons particulièrement à la Valteline, au Val Vogezzo, au Val Sesia, au Valais, au Val Maggia et à la Vallée de la Reuss) ont permis la diffusion et l'application d'un riche langage des formes, l'ont souvent modifié et retransmis.

Lors du congrès, les rapports méthodiques dépassant le cadre régional alterneront avec de brefs communiqués sur les résultats des recherches menées par les historiens d'art tessinois. Notre but n'est pas de présenter une nouvelle approche encore moins connue de certaines formes d'art du 17^{ème} et du 18^{ème} siècle (de 1600 à 1750), vous voudrions donner au Tessin, notre canton méridional, encore une fois la possibilité de présenter les résultats des recherches qui y sont entreprises et de publier des articles dans une revue scientifique comme la Revue suisse d'Art et d'Archéologie.

L'application souvent polyvalente des modèles et des exemples de décoration dans les divers genres artistiques, fer forgé, incrustation de marbre, marqueterie, ou l'utilisation des mêmes procédés pour les décors en stuc des églises et des pièces de maisons particulières vont également permettre un échange interdisciplinaire entre les spécialistes de divers genres artistiques qui, jusqu'à présent, travaillent repliés sur eux-mêmes, concentrés sur leur discipline". (Voir également la rubrique Agenda).

Adresse pour les exposés et les communiqués:
Elfi Rüschi, Opera Svizzera dei Monumenti (OSMA), Piazza San Antonio 5, 6600 Locarno
Tél.: 093/31 63 40

* * * * *

L'archéométaballurgie - une discipline encouragée par la Fondation Volkswagenwerk

En concentrant ses efforts sur le développement de l'"archéométaballurgie", la Fondation Volkswagenwerk désire promouvoir et intensifier la recherche interdisciplinaire sur les métaux afin de souligner leur importance dans l'évolution des cultures développées et des cultures marginales des anciennes civilisations. Le but est d'encourager une étude approfondie de tous les stades de la production métallurgique, en partant du gisement et de la mine et en poursuivant jusqu'à l'usine métallurgique et l'entreprise de transformation et ceci au cours de la préhistoire, de l'antiquité et du haut moyen âge. Les critères d'encouragement sont les suivants:

- une étude de l'histoire de la civilisation,
- une méthode de recherche scientifique,
- une collaboration interdisciplinaire précise.

Cette étude s'adresse essentiellement à des professionnels spécialisés dans la recherche culturelle, aux scientifiques, aux ingénieurs ainsi qu'à des institutions comme les universités, les instituts de recherche extra-universitaires, les musées et les

NOUVELLES

offices pour la protection des monuments de la République fédérale d'Allemagne. Une collaboration scientifique avec des instituts correspondants à l'étranger est souhaitable.

Adresse: Geschäftsstelle der Stiftung Volkswagenwerk, Herr Günter Dege, Postfach 81 05 09, D - 3000 Hannover 81
Tél.: 0049511/8381-289

* * * * *

L'Institut de l'histoire et de la théorie de l'architecture de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich en 1988

En 1988, l'Institut de l'histoire et de la théorie de l'architecture est encore dans une phase de réorganisation et de reconstruction qui peut cependant en partie être considérée comme terminée. Les archives qui contiennent des documents importants sur l'Architecture Moderne en Suisse, sur le CIAM (Congrès International d'Architecture Moderne), sur Sigfried Giedion et sur Gottfried Semper et ses disciples ont été installées avec succès dans de nouveaux locaux et vont maintenant, pour la première fois, sous la direction de leur nouveau responsable Th. Schweizer, être soumises à une mise à jour systématique. Cette tâche de réorganisation ambitieuse et de longue durée a essentiellement pour but de mettre tout une documentation à la disposition de la recherche scientifique. C'est dans le cadre de cette recherche que les thèmes suivants sont actuellement à l'étude à l'Institut de l'histoire et de la théorie de l'architecture: Karl Moser (E. Strebel), CIAM (J. Bosman), Giedion (S. Georgiadis), Haefeli/Moser/Steiger (F. Mehrlau-Wiebkling). Des personnalités extérieures à l'Institut effectuent également à l'heure actuelle des travaux de recherche dans le cadre de projets particuliers: U. Suter (Université de Zurich) sur Hans Schmidt et S. Gobran (University of Columbia) sur l'architecture des théâtres de Semper.

Adresse: Prof. Dr. Werner Oechslin
Institutsvorsteher
ETH-Hönggerberg
8093 Zürich

* * * * *

Pérouse: 2^{ème} conférence internationale sur les moyens non-destructifs, les méthodes microanalytiques et sur les conditions climatiques pour l'étude et la conservation des oeuvres d'art

L'Istituto Centrale del Restauro et l'Associazione italiana pour l'examen non-destructif des oeuvres d'art a tenu son congrès annuel du 17 au 20 avril

NOUVELLES

1988 à Pérouse. Par rapport au symposium "L'examen non destructif des oeuvres d'art" qui avait lieu à Berlin les 19 et 20 novembre 1987, les thèmes présentés à Pérouse ont couvert un plus vaste domaine et ont également traité des méthodes microanalytiques, des conditions climatiques ainsi que des problèmes de la conservation des vitraux de la région.

Des participants de 32 pays ont pris part à cette conférence qui a eu lieu dans le vénérable Palazzo dei Priori. Les nombreux exposés presque tous présentés par des scientifiques sont publiés en deux volumineux recueils. Les sujets et les genres varient, certains exposés sont d'une utilité directe évidente pour la technique de conservation, d'autres sont au moins à prendre en considération, d'autres encore semblent pour le praticien plutôt s'envoler vers les hautes sphères des méthodes scientifiques et prennent l'objet, l'oeuvre d'art, la découverte archéologique comme prétexte plutôt que comme point de départ ou comme sujet principal de leurs études. Si un problème concret de conservation ne sert pas de base ou de fil directeur aux études spécialisées, le danger existe que les biens culturels soient rapidement l'objet d'expériences pour lesquelles ils ne sont pas faits. Les exposés et les discussions, au demeurant très controversés, sur la conservation des vitraux ont fait partie de ce type d'exposés concrets, en relation directe avec la réalité. C'est d'ailleurs dans la cathédrale d'Orvieto, où une excursion avait été organisée, que le problème de la conservation des vitraux a été exposé, devant l'objet même, le grand vitrail du choeur.

Les quatre jours de cette conférence ont été l'occasion pour les participants de discussions animées sur les sujets traités, l'occasion de se mettre en contact avec des spécialistes ayant d'autres points de vue et d'autres méthodes d'approche. Les organisateurs italiens qui avaient mis au point le programme de la conférence avaient également fait en sorte que le séjour des participants dans cette belle ville d'Ombrie soit agréable et intéressant.

Verena Villiger, PNR 16

* * * * *

Einsiedeln, les 29 et 30 avril 1988: Colloque d'experts et Assemblée générale de la SCR

L'Association suisse de conservation et restauration (SCR) a profité de la restauration en cours de l'église abbatiale d'Einsiedeln pour y tenir les 29 et 30 avril 1988 son assemblée annuelle sur le thème de la restauration des lieux sacrés de style baroque. Une journée et demie a été consacrée aux exposés et aux discussions sur des thèmes spécialisés puis l'Assemblée générale s'est tenue au cours de l'après-midi de la deuxième journée. Le troisième jour la possibilité était offerte aux participants de faire une excursion dans le canton de Schwyz où ils ont pu visiter d'autres églises et chapelles.

Le colloque s'est ouvert sur un intermède musical

dans la Grande Salle de l'abbaye puis l'Abbé Georg Holzherr et le président de la SCR Karl Faltermeier ont salué les personnes présentes et ont laissé la parole au président de la Commission fédérale des monuments historiques, au Prof. Alfred A. Schmid qui a fait un exposé "Voraussetzungen und Problematik der Restaurierung" à la suite de quoi les participants ont pu se rendre compte sur place de l'état d'avancement des travaux entrepris à Einsiedeln.

Au cours de l'après-midi divers exposés ont été présentés sur les aspects techniques et scientifiques de cette restauration (Hans Steiner: Bauliche Aufgaben; Alfred Birchler: Statische Probleme; Paul Raschle: Biogene Schäden; Oskar Emmenegger: Analyse der farbigen Erscheinung - Vorszustand; Andreas Arnold: Naturwissenschaftliche Farbungersuchung). Tanja Dosch, elle-même restauratrice à Einsiedeln fit un exposé "Die Wege der Verwirklichung", puis ce fut le tour d'Albert Knoepfli d'enchaîner de manière originale et de conclure le sujet en prononçant un plaidoyer plein d'esprit pour la restauration de l'ensemble des oeuvres d'art originelles (Farbigkeit im barocken Kirchenraum: Das Kleine im Grossen), illustré par une comparaison musicale entre Pachelbel et Reger. Pour terminer la première journée Manfred Koller et Helmut Reichwald comparèrent certaines oeuvres en Autriche et en Allemagne (Melk-Vienne, église des Jésuites-Pöllau; les fresques de plafond baroques illustrées par quelques exemples de l'oeuvre de Cosmas Damian Asam).

De nombreux participants se retrouvèrent le soir au tour d'un "buffet baroque" après avoir été accueillis par le Conseiller d'Etat Marcel Kürzi, ce fut l'occasion d'entretiens amicaux mais aussi de discussions animées.

La deuxième journée débuta par deux exposés sur les fondements éthiques de la restauration, le premier de Jukka Jokiletho sur l'évolution historique de la pensée (Un historique du concept Renovation/Restauration), le second de Eike Oellermann sur 'Restaurieren zwischen Anspruch und Wirklichkeit' qui rappela que trop souvent nous considérons les restaurations actuelles comme définitives, comme une solution finale. Un débat avec discussion s'est ensuite ouvert sous la direction de Georg Mörsch auquel participèrent les principaux orateurs. Deux tendances diamétralement opposées se détachèrent très rapidement parmi les spécialistes, d'un côté essentiellement les personnes engagées dans la restauration de l'église abbatiale d'Einsiedeln qui prônent la libre mise à jour des peintures et le remplacement substantiel des parties manquantes en désavouant l'oeuvre baroque dans son ensemble, d'un autre côté les partisans de mesures plus douces de conservation qui s'accrochent d'un aspect esthétique peut-être moins satisfaisant afin d'éviter des interventions trop radicales.

La restauration d'une église déjà maintes fois rénovée au décor baroque si riche et si imposant pose très certainement de gros problèmes d'ordre technique, esthétique et éthique. Un des problèmes les plus difficiles à trancher est de savoir si, au cours des décennies que durent les travaux de restauration, il faut rester fidèle à la conception de départ ou si on peut changer de point de vue et opter pour une technique plus conservatrice. Les discussions passionnées, parfois même véhémentes entre les participants ont encore une fois montré à Einsiedeln à quel point les avis divergent dans ce domaine. Quelle que soit l'importance du problème, il faut toujours avoir à l'esprit qu'une discussion concrète est toujours plus utile qu'un échange passionné de mots.

Verena Villiger, PNR 16

Le musée de la tuilerie à Cham

Les tuileries fabriquent en règle générale des produits de série sans beaucoup de caractère qui n'intéressent personne et pourtant des siècles d'histoire se cachent derrière des noms tels que: tuile plate, brique, carreau de pavement ou tuyau à eau pour ne citer que les catégories de produits les plus traditionnelles. Et pour celui qui se donne la peine d'étudier leur évolution, un monde nouveau peut s'ouvrir aux relations culturelles étonnantes.

Les tuiles font partie des matériaux de construction les plus anciens fabriqués par l'homme et ont été utilisées dans notre pays depuis l'époque romaine. Bien souvent il suffit de jeter un coup d'oeil au paysage des toits pour se rendre compte de l'importance de la céramique de construction. Il est d'ailleurs très étonnant que l'histoire de l'évolution de ce matériau ne nous soit connue que par fragments. Aujourd'hui encore les scientifiques ne savent en règle générale pas vraiment tirer parti des produits des tuileries et pourtant les pièces de série le plus souvent simples et standardisées sont pleines d'informations intéressantes.

C'est d'ailleurs fort de cette constatation qu'en 1982 la Fondation du musée de la tuilerie s'est fixée comme objectif d'étudier l'histoire de la fabrication artisanale des tuiles en Suisse et de mettre à jour une documentation sur ce sujet. En cinq ans la Fondation a réussi à réunir une collection de plus de 2'000 pièces d'une variété abondante dans laquelle sont inclus tous les produits de céramique fabriqués dans les tuileries. Toutes ces pièces vont être systématiquement répertoriées dans un catalogue détaillé qui permettra d'avoir un aperçu de la fabrication artisanale des tuiles en Suisse, de son évolution régionale ainsi que de sa transformation au cours des temps. Grâce à tous ces travaux il est déjà possible de mieux comprendre certains points de l'évolution historique des tuiles plates.

La Fondation du musée de la tuilerie comprend également une bibliothèque spécialisée dans laquelle livres, revues et montages audio-visuels sur le thème "tuilerie" sont catalogués et font l'objet de recherches. Une autre partie du musée expose une collection de machines et d'outils.

En plus de ce travail scientifique fondamental, la Fondation du musée de la tuilerie considère qu'il est de son devoir de faire connaître au public le monde des tuiles. Pour le moment le musée n'est pas encore ouvert librement au public mais des visites guidées pour groupes sont organisées sur inscription préalable. En plus de cela la Fondation propose pendant l'été des cours de tuilerie artisanale dans la tuilerie "Meienberg", centre de production typique pré-industriel dont le sauvetage et la restauration ont été à l'origine de la création de la Fondation.

La Fondation attache une grande importance aux résultats des recherches qu'elle-même ou des tiers publient dans la brochure "Rapport annuel". Une liste des articles publiés jusqu'à présent peut être obtenue gratuitement au secrétariat de la Fondation.

Pour répondre aux questions d'ordre technique des spécialistes scientifiques sont à disposition tous les mardis sur inscription préalable. (Tél. 042/41 36 24).

Adresse: Stiftung Ziegelei-Museum "Meienberg" Cham
Secrétariat: Zugerstrasse 70, 6340 Baar
Tél.: 042/31 50 31, demander M. Thommen

NOUVELLESChâteau de Nyon, Musée de Nyon, 100 ans de vie commune

Le musée historique des porcelaines de Nyon fête cette année le centième anniversaire de son installation au Château de Nyon. L'exposition "Château de Nyon, Musée de Nyon, 100 ans de vie commune", ouvrira ses portes le 18 juin pour se prolonger jusqu'à fin octobre.

Créé en 1860 au Collège de Nyon par quelques personnes qui se constituèrent en "Société du Musée", celui-ci manque rapidement de place. La Commune le reprend bientôt à sa charge et l'installe en 1888 dans une partie du rez-de-chaussée du Château. Sous l'impulsion de ses conservateurs successifs, le Musée s'étoffe peu à peu et occupe le 1er étage dès 1957 pour prendre sa forme actuelle en 1982.

De quoi était fait le Musée à sa naissance? Comment vivait-il alors? Qu'était le Château au moment de son installation en 1888? Comment s'est-il développé par la suite? C'est toute son histoire à laquelle nous vous convions cet été, par la présentation de documents anciens et d'objets de ses collections d'origine ainsi que par l'évocation de l'atmosphère qui fut sienne au cours de ses 100 ans d'existence.

P. Bonnard

Adresse: Musée historique et des Porcelaines de Nyon, Château, 1260 Nyon

* * * * *